



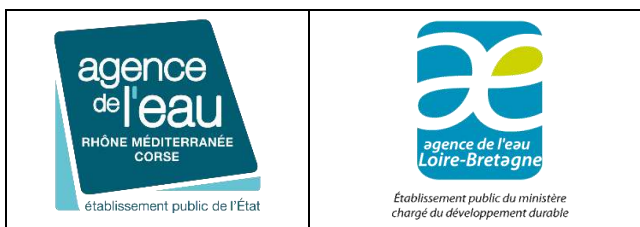
EAU : L'Observatoire départemental de l'eau

Chaque année, le Département rassemble et met à votre disposition des chiffres, des cartes, et des synthèses thématiques, pour que tout devienne plus clair sur la situation de l'eau en Saône-et-Loire. Pour ceux qui veulent approfondir le sujet, un second volet de l'observatoire présente les clés de lecture de ces données : tout devient plus clair.

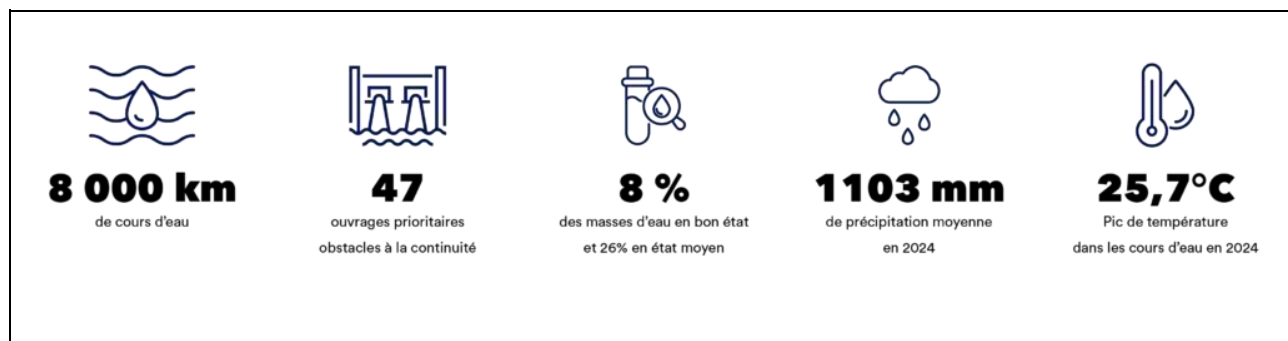
Publié le 27/11/2025



L'observatoire départemental de l'eau est réalisé avec le soutien financier des Agences de l'eau Rhône-Méditerranée Corse et Loire-Bretagne.



Milieux Aquatiques



Organisation / compétence

Exercice de la compétence Milieux Aquatiques

Chiffres au 1^{er} janvier 2025

- **28 collectivités** assurent la gestion des milieux aquatiques

La compétence est exercée par :

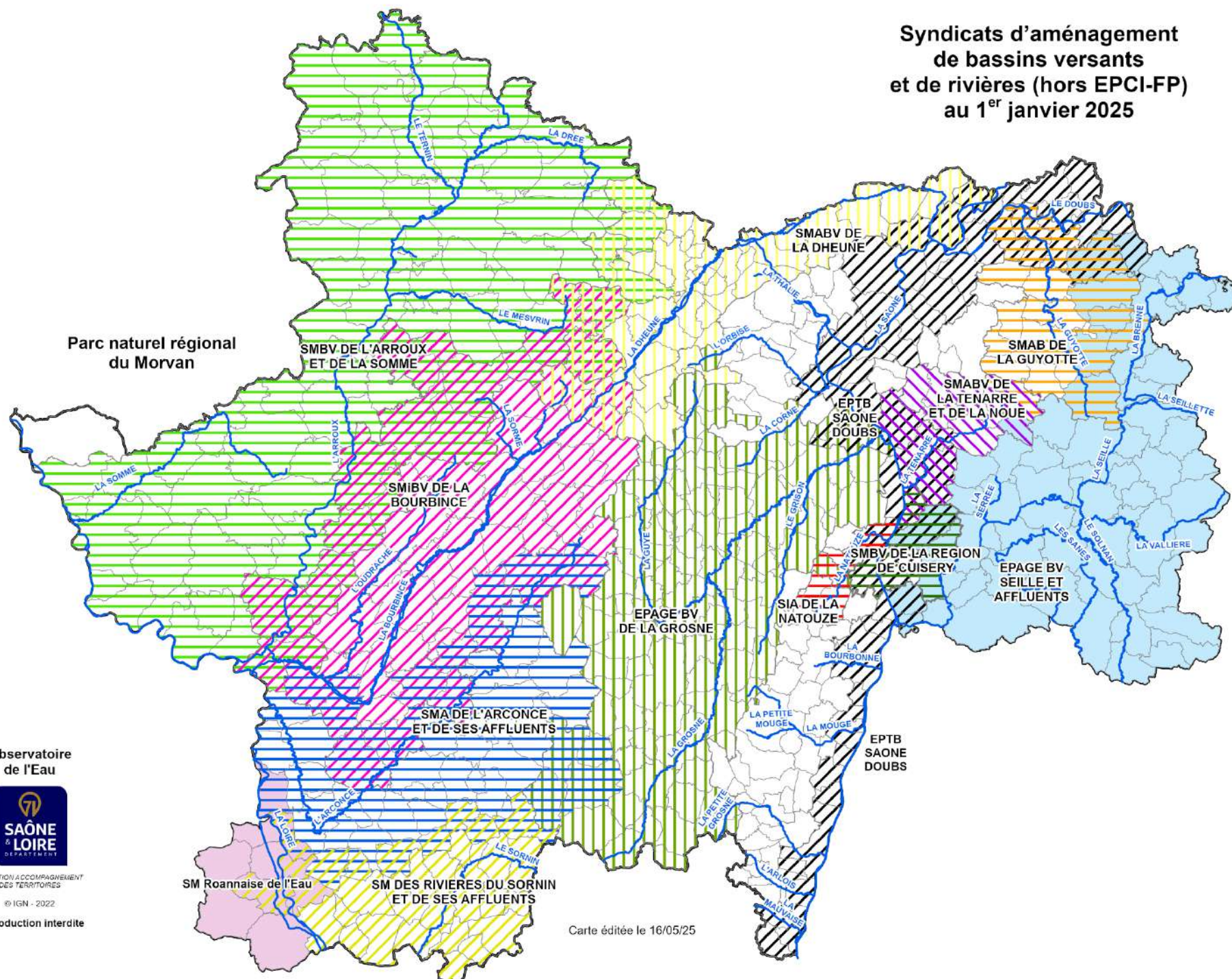
- **13 syndicats** mixtes dont 2 EPAGEs
- **15 structures intercommunales** (EPCI-FP) sur tout ou partie de leur territoire

Évolutions au 01/01/2025 :

- Transfert de la compétence GEMAPI au SYMISOA Sornin pour les communautés de communes de Marcigny et Semur-en-Brionnais,
- Modification du périmètre du SMBV Arroux et Somme sur les bassins versants de l'Aron et de la Cressonne suite à la prise de compétence par le Parc naturel régional du Morvan
- Dissolution du Syndicat de la Natouze au cours de l'année 2025

La Saône-et-Loire ne compte aucun Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) sur son territoire.

**Syndicats d'aménagement
de bassins versants
et de rivières (hors EPCI-FP)
au 1^{er} janvier 2025**



Parc naturel régional
du Morvan

SMABV DE L'ARROUX
ET DE LA SOMME

SMABV DE LA
BOURBINC

SMA DE L'ARCONCE
ET DE SES AFFLUENTS

SM Roannaise de l'Eau

SM DES RIVIERES DU SORNIN
ET DE SES AFFLUENTS

EPAGE BV
DE LA GROSNE

SMABV DE
LA DHEUNE

EPTB
SAONE
DOUBS

SMABV DE LA REGION
DE CUISERY

SIA DE LA
NATOUZE

EPTB
SAONE
DOUBS

SMAB DE
LA GUYOTTE

SMABV DE
LA TENARRE
ET DE LA NOUE

EPAGE BV
SEILLE ET
AFFLUENTS

Observatoire
de l'Eau



DIRECTION ACCOMPAGNEMENT
DES TERRITOIRES

© IGN - 2022

Reproduction interdite

Carte éditée le 16/05/25

Zones d'exercice de la compétence Aménagement de bassins versants et de rivières par les EPCI-FP au 1^{er} janvier 2025

Les zones d'intervention des Agences de l'Eau sont indiquées par une ligne magenta.

Carte éditée le 18/06/25



© IGN - 2022

Carte éditée le 18/06/25

Les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB)

Chiffres au 1er janvier 2025

- **2 EPTB** concernent la Saône-et-Loire
- L'EPTB Saône Doubs
- L'Etablissement Public Loire (EPL)

L'EPTB Saône-Doubs est un Syndicat mixte regroupant **34 collectivités : 2 régions, 3 départements, 7 agglomérations** du bassin hydrographique de la Saône et **22 EPCI**. Le Département de Saône-et-Loire en est membre.

Ses missions se concentrent sur l'axe Saône et sa plaine inondable.

L'EPTB Saône-Doubs exerce depuis 2022 la compétence Gestion des Milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) par transfert ou délégation sur le périmètre du lit majeur de la Saône et du Doubs.

Plus d'information sur le [site de l'EPTB Saône-Doubs](#).

L'Etablissement Public Loire (EPL) est également un syndicat mixte qui regroupe **61 collectivités** dont **6 régions** et **16 départements, 39 villes et intercommunalités**.

Le Département en est membre, ainsi que la Communauté de Communes du Grand Charollais.

L'EPL gère les barrages stratégiques de Naussac (sur l'Allier) et de Villerest. Ce dernier assure la régulation du débit de la Loire dans sa partie bourguignonne, aussi bien pour le soutien d'étiage (dont profitent **9 champs** captants dans notre seul département) que pour l'écêtement de crues.

L'EPL assure aussi l'animation de **10 SAGE** et de plusieurs contrats de bassins sur le val de Loire.

Plus d'information sur le [site de l'EP Loire](#).

Communes de Saône-et-Loire et Établissements Publics Territoriaux de Bassins au 31 décembre 2024



Périmètre
EP Loire



Périmètre EPTB
Saône Doubs

Communes de Saône-et-Loire incluses dans les périmètres d'intervention de l'EPTB Saône Doubs et de l'EP Loire

- Communes incluses dans le périmètre de l'EPTB Saône Doubs
- Communes incluses dans le périmètre de l'EP Loire
- Périmètre d'exercice de la GEMAPI de l'EPTB Saône Doubs
- Communes incluses dans chacun des périmètres
- Limite d'intervention des agences de l'eau
- Réseau hydrographique

Observatoire
de l'Eau



DIRECTION ACCOMPAGNEMENT
DES TERRITOIRES

© IGN - 2022

Reproduction interdite

Carte éditée le 30/06/2025

Outils de gestion

Démarches de bassin Milieux Aquatiques

Chiffres au 1er janvier 2025

En Saône-et-Loire on dénombre fin 2024 **14 outils de gestion** concertée de la ressource en eau :

- **3 contrats** de rivière (Saône, Doubs, Sornin)
- **5 contrats** Territoriaux sur le versant Loire
- **6 contrats** de Territoire ou de Bassin sur le versant Saône

Évolutions au 01/01/2025 :

- Signature d'un nouveau contrat sur le bassin du Sornin et du Jarnossin le 5 avril 2024

Ces outils sont impulsés par les Agences de l'eau, et évoluent tous les 6 ans lors des nouveaux programmes des Agences de l'eau.

Sur le versant Loire, les contrats territoriaux vont évoluer en Accords de Territoire au cours de l'année 2025 (Bourbince, Arroux)

Sur le versant Saône, les contrats s'achèvent au 31/12/2024. Une période dite inter-contrats de 2 ans s'ouvre, pour préparer les futurs contrats "Eau et Climats" sur la période 2027-2030.

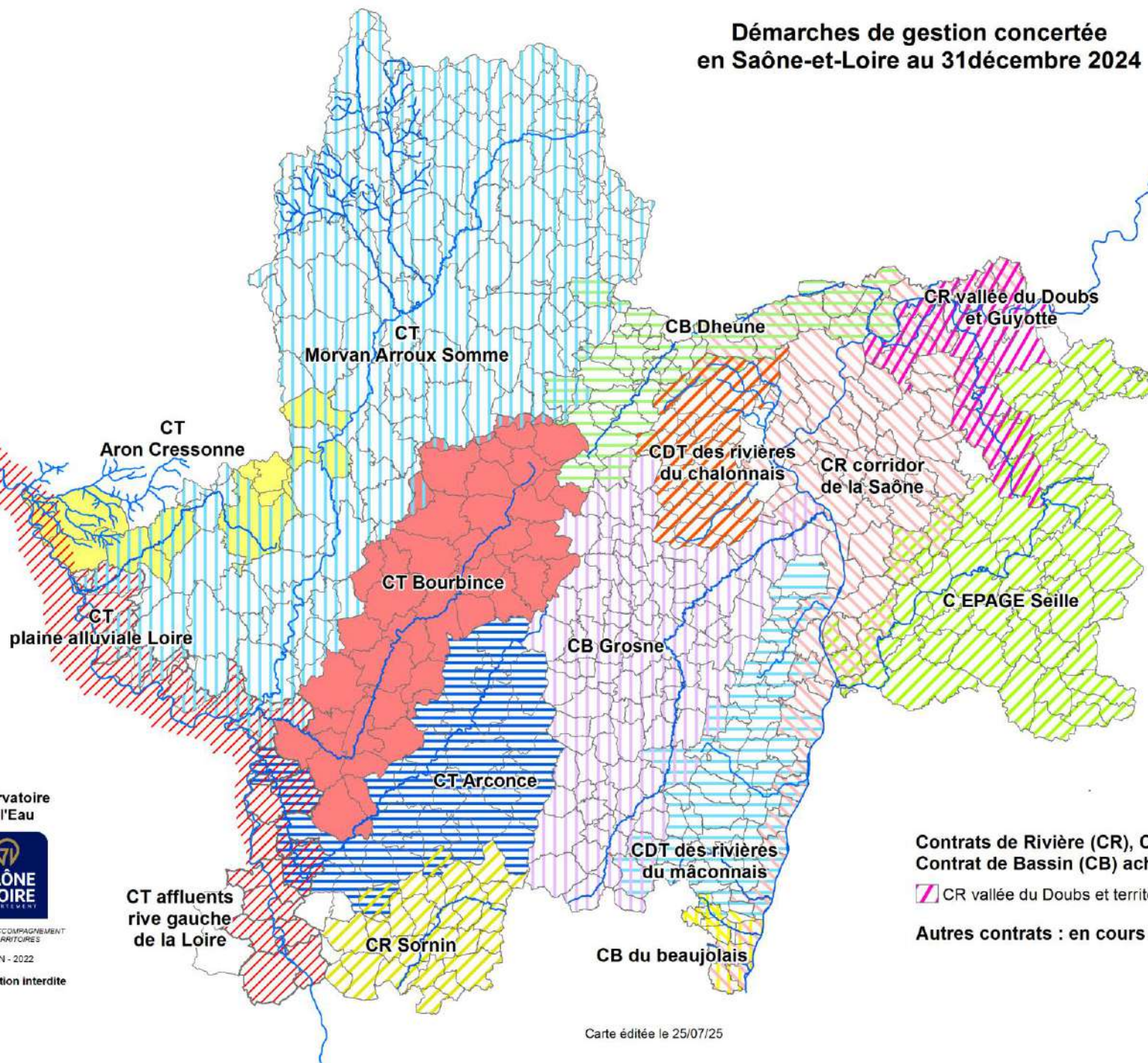
Au niveau national :

- **204 SAGES** sont présents fin 2024 et couvrent **56,1% du territoire national**
- **280 contrats** de milieux sont présents fin 2024 dont **257 achevés** et couvrent **5,5% du territoire national**

Davantage d'information en ligne :

- [Cartographie nationale des démarches concertées](#) (SAGE etc.)

Démarches de gestion concertée en Saône-et-Loire au 31 décembre 2024



Contrats de Rivière (CR), Contrat de Territoire (CDT),
Contrat de Bassin (CB) achevés :

 CR vallée du Doubs et territoires associés

Autres contrats : en cours de réalisation

Observatoire
de l'Eau



DIRECTION ACCOMPAGNEMENT
DES TERRITOIRES

© IGN - 2022

Reproduction interdite

Carte éditée le 25/07/25

Hydrographie et masses d'eau

Hydrographie et masses d'eau

Chiffres au 1er janvier 2025

La Saône-et-Loire comprends :

- Plus de **8 000 km** de cours d'eau
- **5 000 plans d'eau** de plus de 10 ares
- **2 grands bassins hydrographiques** : La Loire et la Saône
- **9 sous-unités hydrographiques** :
 - à l'Ouest : la Loire, l'Arroux-Bourbince, l'Arconce et le Sornin
 - à l'Est : la Saône, le Doubs aval, la Seille aval, la Grosne et la Dheune

Typologie des masses d'eau de Saône-et-Loire

	Masses d'eau superficielles			Masses d'eau souterraines
	Cours d'eau	Plans d'eau	Canaux	
Versant Loire	73	4	3	7
Versant Saône	106	1	0	19

Au niveau national :

Au niveau national, le référentiel retenu dans les Sdage identifie **10 366 masses d'eau superficielles**, dont 393 masses d'eau « plans d'eau » et 639 masses d'eau souterraines (source : documents d'accompagnement Sdage 2022-2027).

Bassin
Seine Normandie

Agences de l'eau et bassins versants
en Saône-et-Loire

Territoire d'intervention
Agence de l'Eau Loire Bretagne

Bassin
Loire

Bassin
Saône

Territoire d'intervention
Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Observatoire
de l'Eau



DIRECTION ACCOMPAGNEMENT
DES TERRITOIRES

© IGN - 2022

Reproduction interdite

Carte éditée le 30/06/25

- Limite d'intervention des agences de l'eau
- Limite de bassins versants
- Principaux cours d'eau

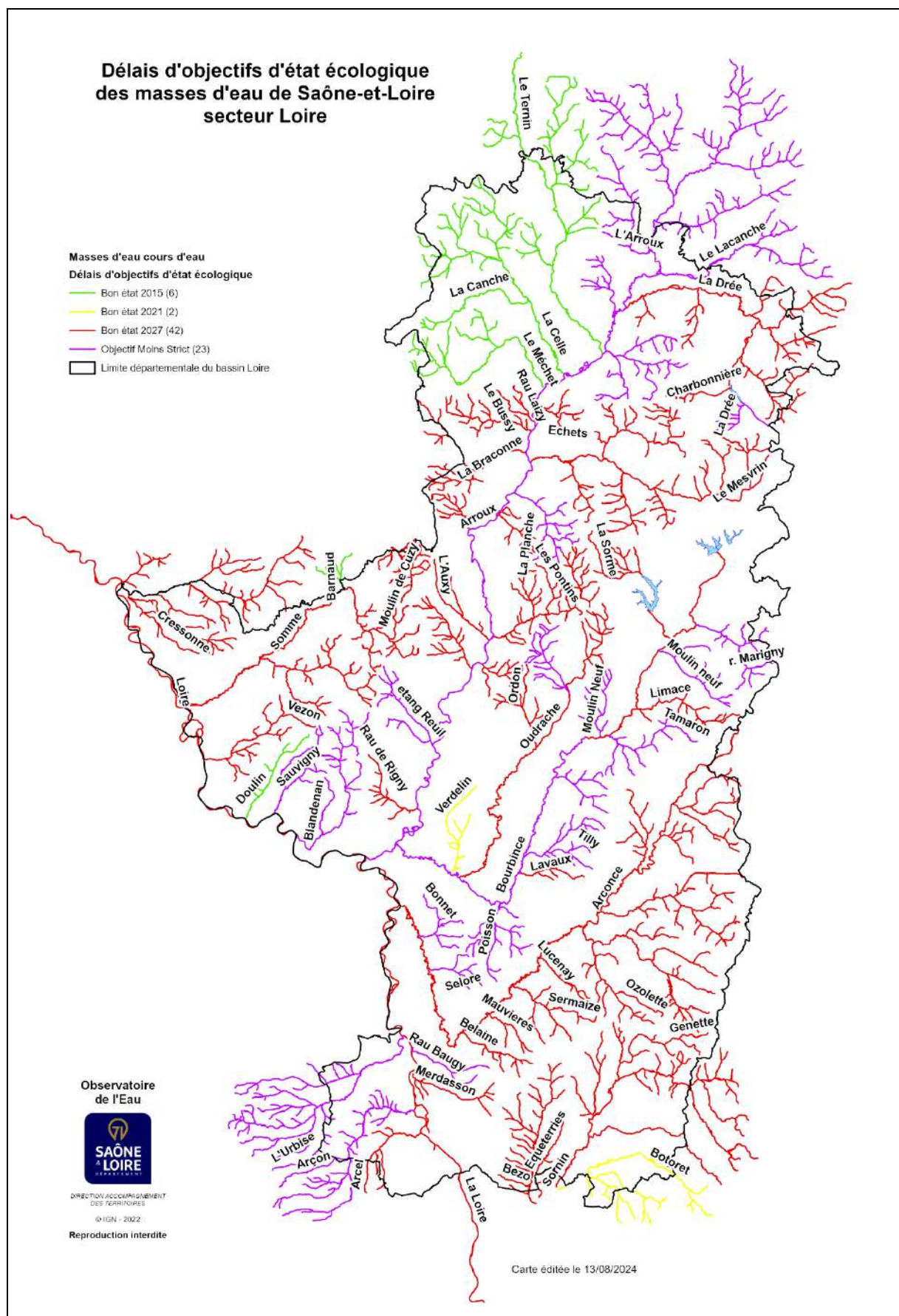


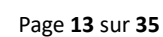
Objectifs et état des masses d'eau

Objectifs d'atteinte des masses d'eau

Objectifs SDAGE 2022-2027 :

- Bassin Loire Bretagne : masses d'eau « cours d'eau » : 62 % en bon état écologique en 2027 ; 95 % en bon état chimique (hors substances ubiquistes).
- Saône-et-Loire : 68 % des masses d'eau cours d'eau en bon état écologique en 2027 ; 98 % en bon état chimique en 2027.
- Bassin Rhône Méditerranée : masses d'eau « cours d'eau » : 68 % en bon état écologique en 2027 ; 97 % en bon état chimique (hors substances ubiquistes).
- Saône-et-Loire : 21% des masses d'eau cours d'eau en bon état écologique en 2027 ; 94 % en bon état chimique en 2027.





Etat des masses d'eau

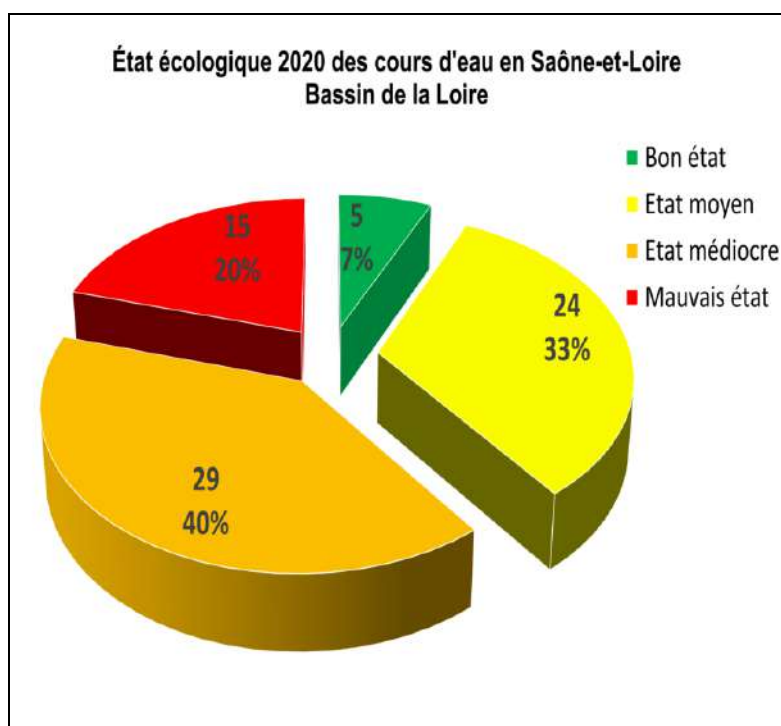
Les dernières données connues datent de l'état des lieux intermédiaire de 2020.

De nouvelles données seront progressivement diffusées suite à l'état des lieux 2024.

Etats des masses d'eau cours d'eau en Saône-et-Loire

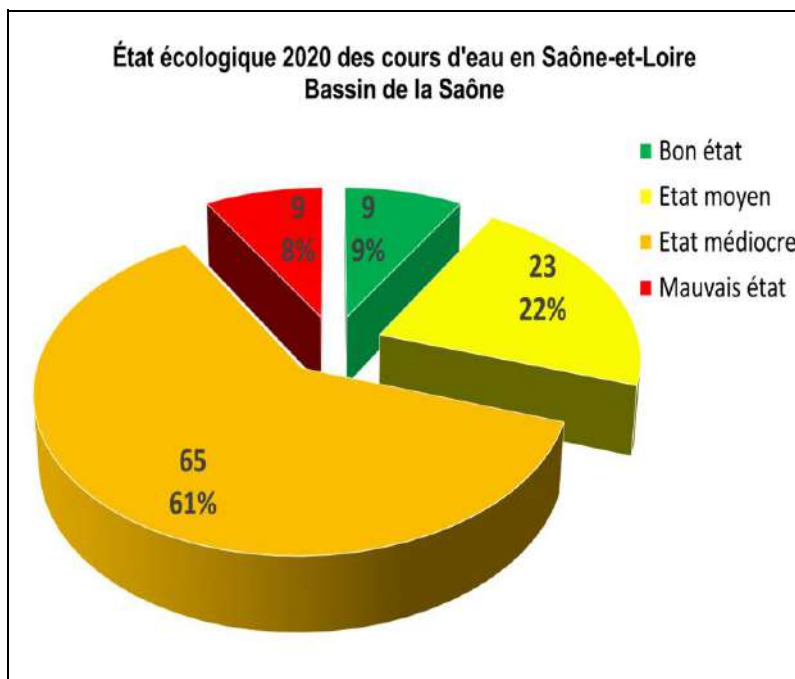
- Bassin Loire Bretagne : 7 % en bon état écologique lors de l'état des lieux intermédiaire de 2020 ; 40 % en état médiocre ; 85 % en bon état chimique (avec substances ubiquistes).
- Bassin Rhône Méditerranée : 9 % en bon état écologique en 2020 ; 61 % en état médiocre ; 94,5 % en bon état chimique (avec substances ubiquistes).

État écologique des cours d'eau – versant Loire



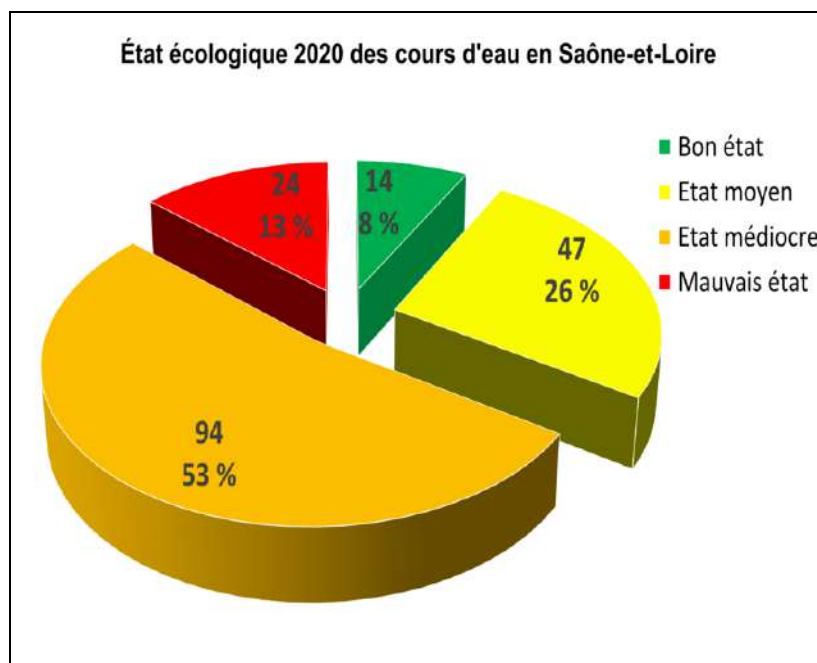
Les cours d'eau les plus dégradés cumulent plusieurs paramètres déclassants et sont localisés sur le bassin de la Bourbince et sur les bassins des petits cours d'eau à faible débit d'étiage du charolais-brionnais (Equeterries, Merdasson, Lucenay).

État écologique des cours d'eau – versant Saône

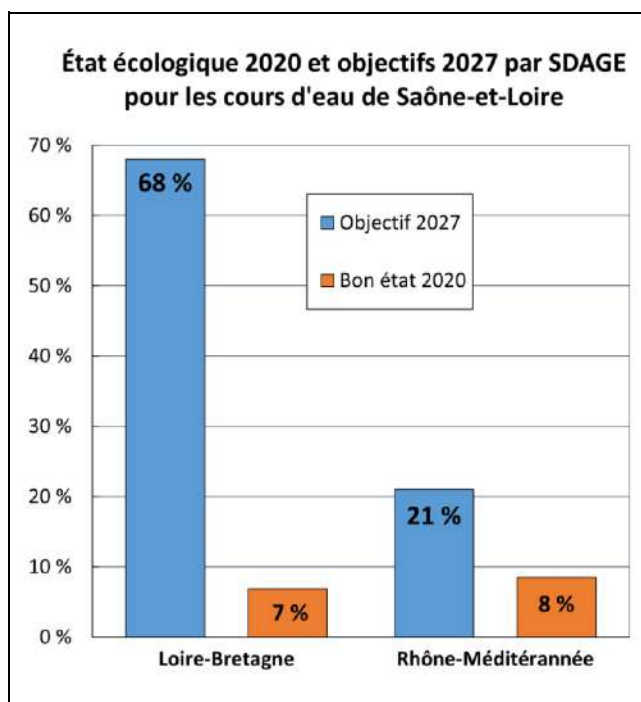


Les cours d'eau les plus dégradés sont localisés sur les bassins de la Seille (Les Sânes), de la Corne et sur les petits bassins de la plaine alluviale de la Saône.

État écologique des cours d'eau sur l'ensemble du département

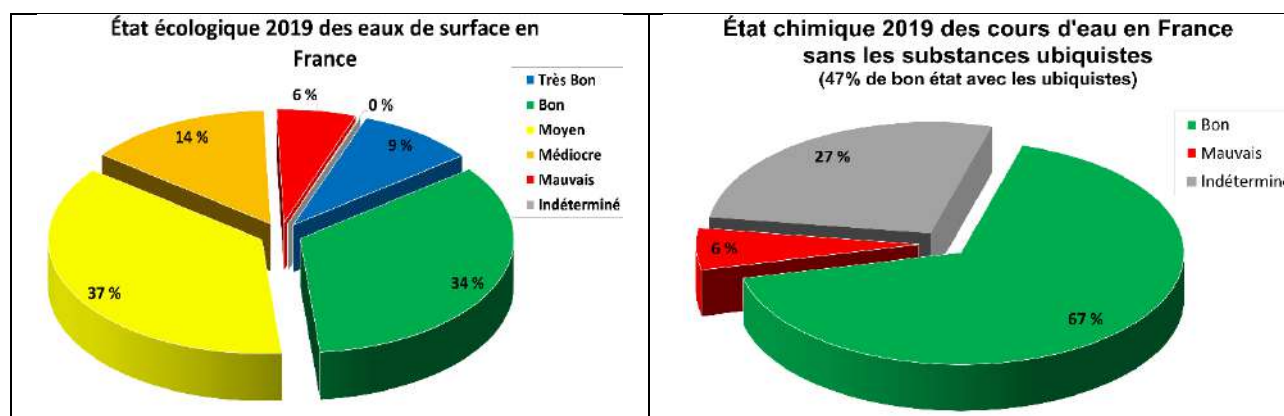


Comparaison et état des objectifs



Au niveau national, les données du rapportage DCE simplifié de 2022 permettent de connaître l'état des masses d'eau de surface en 2019, retranscrit dans les graphiques ci-dessous.

État écologique et état chimique des cours d'eau au niveau national



Principaux paramètres déclassant l'état écologique des masses d'eau du bassin Loire

Indice Poisson

- État médiocre
- Mauvais état

État biologique

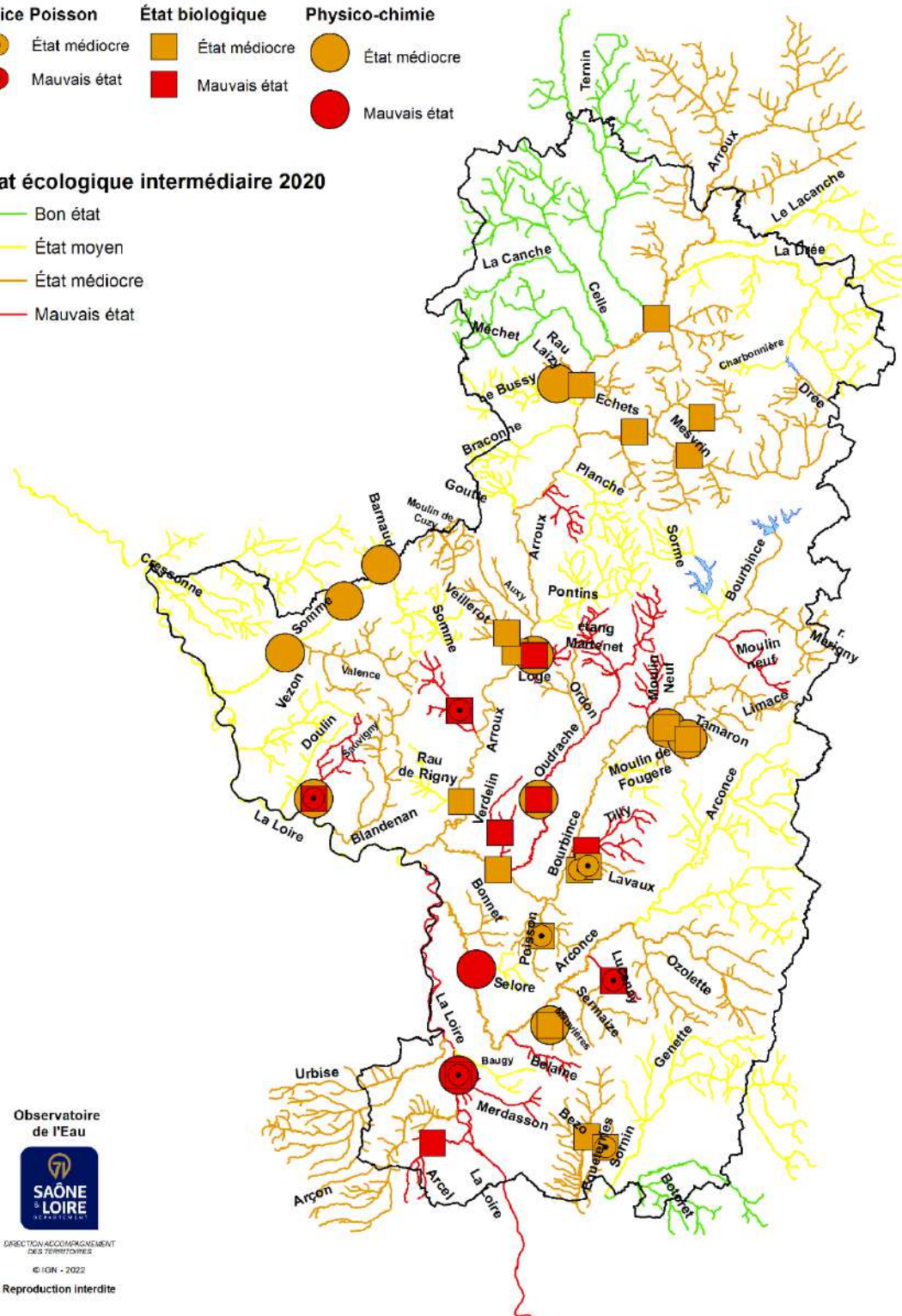
- État médiocre
- Mauvais état

Physico-chimie

- État médiocre
- Mauvais état

État écologique intermédiaire 2020

- Bon état
- État moyen
- État médiocre
- Mauvais état



Observatoire
de l'Eau



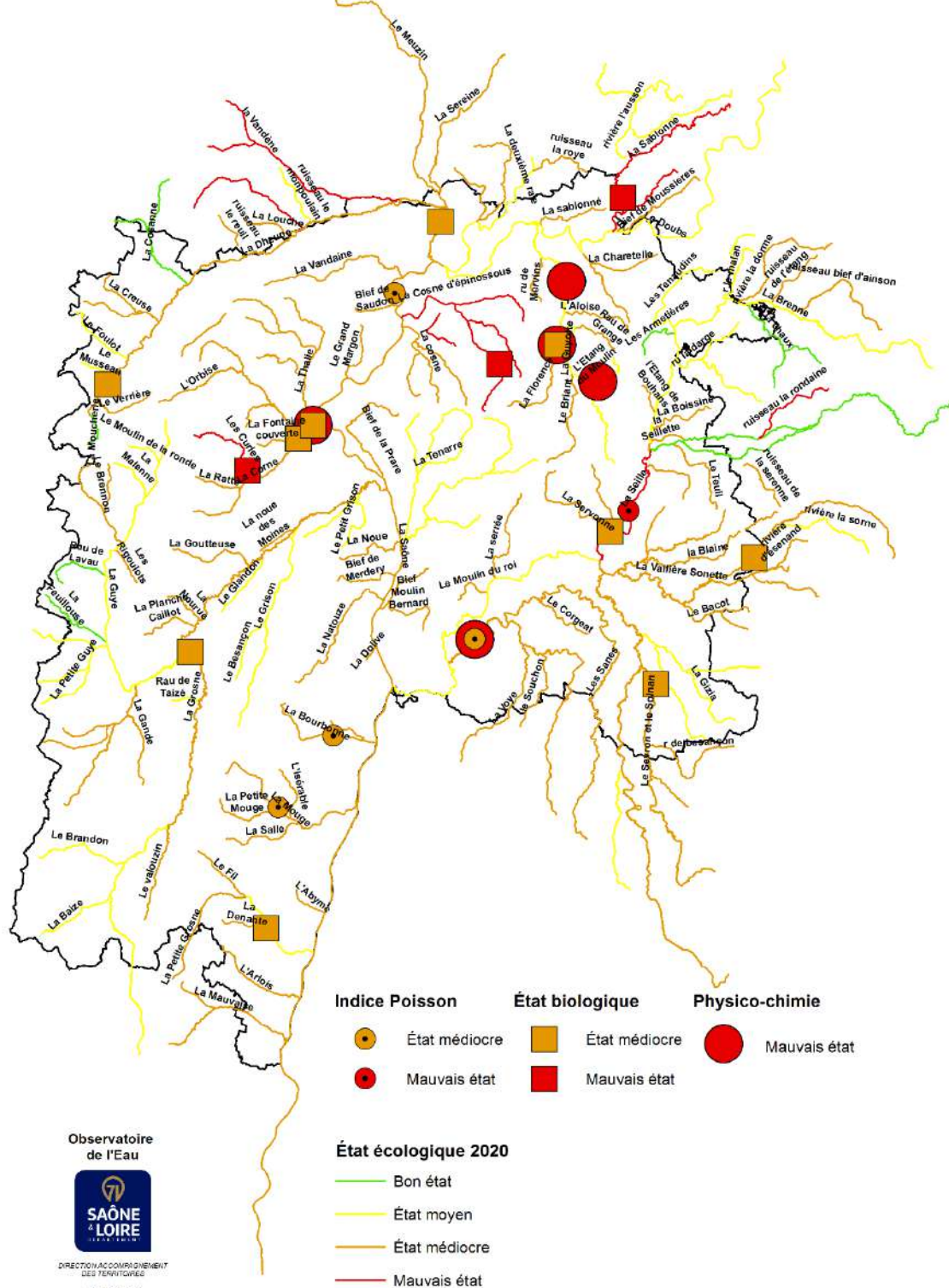
DIRECTION ACCOMPAGNEMENT
DES TERRITOIRES

© ION - 2022

Reproduction interdite

Carte éditée le 26/02/2024

Principaux paramètres déclassant l'état écologique des masses d'eau du bassin Saône



Continuité écologique

Chiffres au 1^{er} janvier 2025

En Saône-et-Loire, on recense plus de **2 800** ouvrages artificiels obstacles à l'écoulement dont **1 500** ayant un impact avéré sur le cours d'eau :

- 11 % des cours d'eau sont classés en liste 1
- 3 % des cours d'eau sont classés en liste 2 (cours d'eau prioritaires)

Les obstacles à l'écoulement concernant les cours d'eau classés en liste 2 sont au nombre de **107** dans le département.

Fin 2024, l'avancement des démarches de conformité de ces ouvrages s'établit comme suit :

- **15** sont en préparation,
- **32** sont engagées,
- **60** sont terminées.

Le Département est concerné par **9** ouvrages d'art (ponts routiers) situés sur routes départementales.

4 ouvrages ont été mis en conformité, **1** est en phase d'étude et **1** en travaux en 2025.

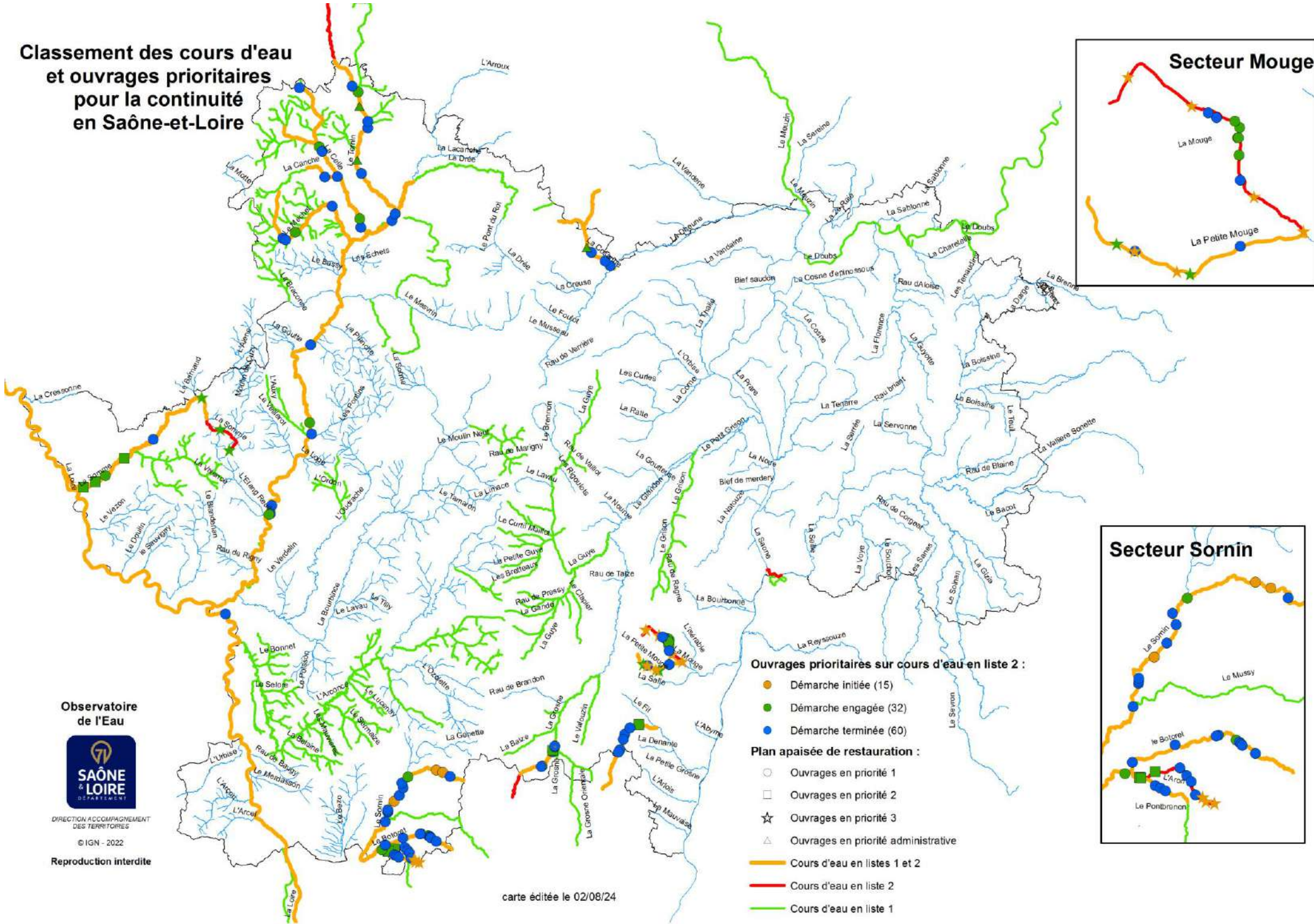
Des fiches descriptives sont disponibles pour certains travaux réalisés :

- [Restauration de la Mouge à Azé](#)
- [Restauration de la continuité de l'Aron au pont de la RD81 à Coublanc](#)
- [Restauration de la continuité écologique des ponts à Pierreclos](#)

Au niveau national

on recense plus de 104 000 ouvrages dans le Référentiel des Obstacles à l'Ecoulement (ROE) en 2024, soit un ouvrage tous les **4** km de cours d'eau.

Classement des cours d'eau et ouvrages prioritaires pour la continuité en Saône-et-Loire



Observatoire

de l'Eau



DIRECTION ACCOMPAGNEMENT
DES TERRITOIRES

© IGN - 2022

Reproduction interdite

Climat

La pluviométrie

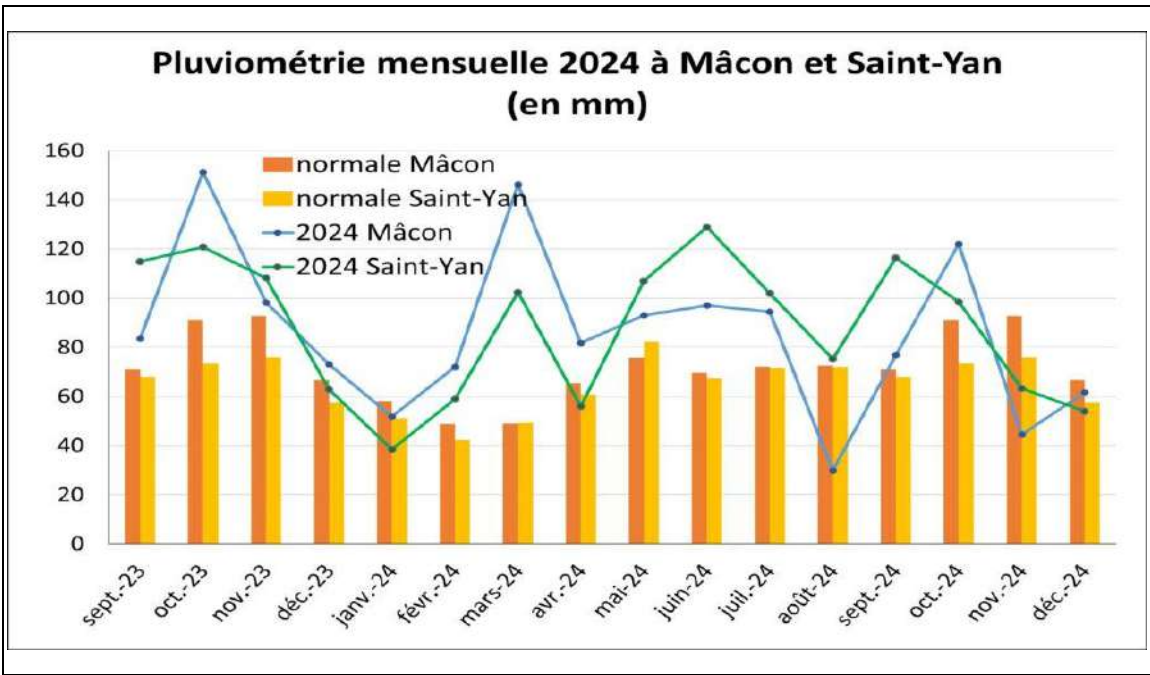
2024 restera une année très humide avec un bilan annuel de pluviométrie de **1075 mm** au niveau national soit un excédent de plus de **15 %**.

En Saône-et-Loire, on observe **972 mm** à Mâcon soit **16,6 %** de plus que la normale annuelle et **1001 mm** à Saint-Yan soit **29,6 %** de plus que la normale.

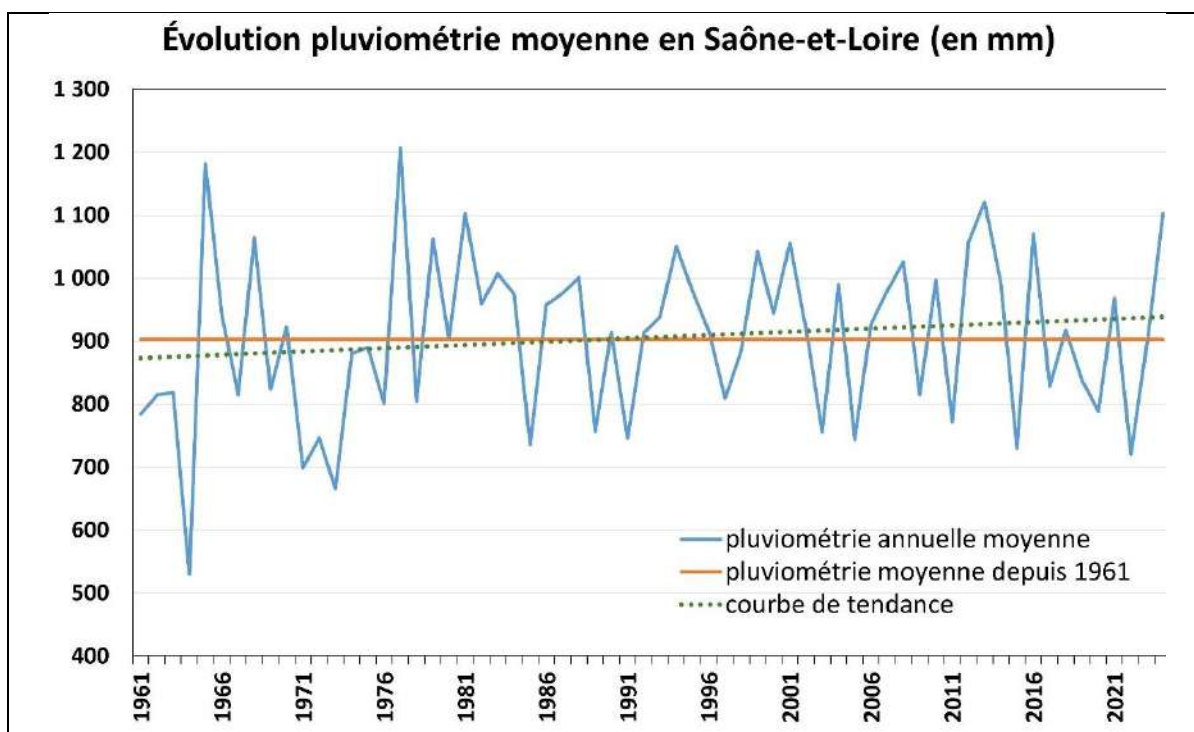
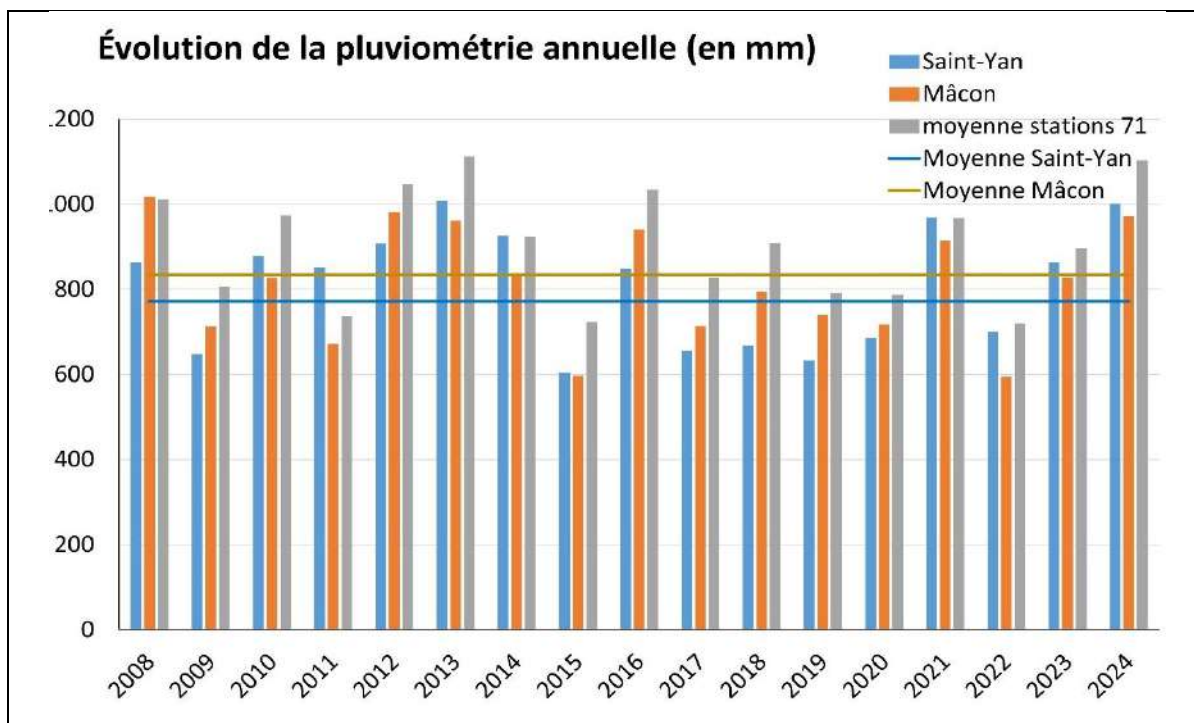
Tableaux des précipitations sur l'année 2024 et l'année hydrologique 2023-2024

		Année calendaire	Année hydrologique	Automne 2023	Automne 2024
Pluviométrie (en mm)		janv - déc 2024	sept 2023 - août 2024	sept - déc 2023	sept - déc 2024
Station de Mâcon	année 2024	972	1072,8	406,3	305,2
	normale	833,7	833,7	321,8	321,8
	écart à normale	16,6 %	28,7 %	26,3 %	-5,2 %
Station de Saint-Yan	année 2024	1001,3	1076	406,8	332,2
	normale	772,4	772,4	275	275,1
	écart à normale	29,6 %	39,3 %	47,9 %	20,8 %

Pluviométrie mensuelle 2024 en Saône-et-Loire



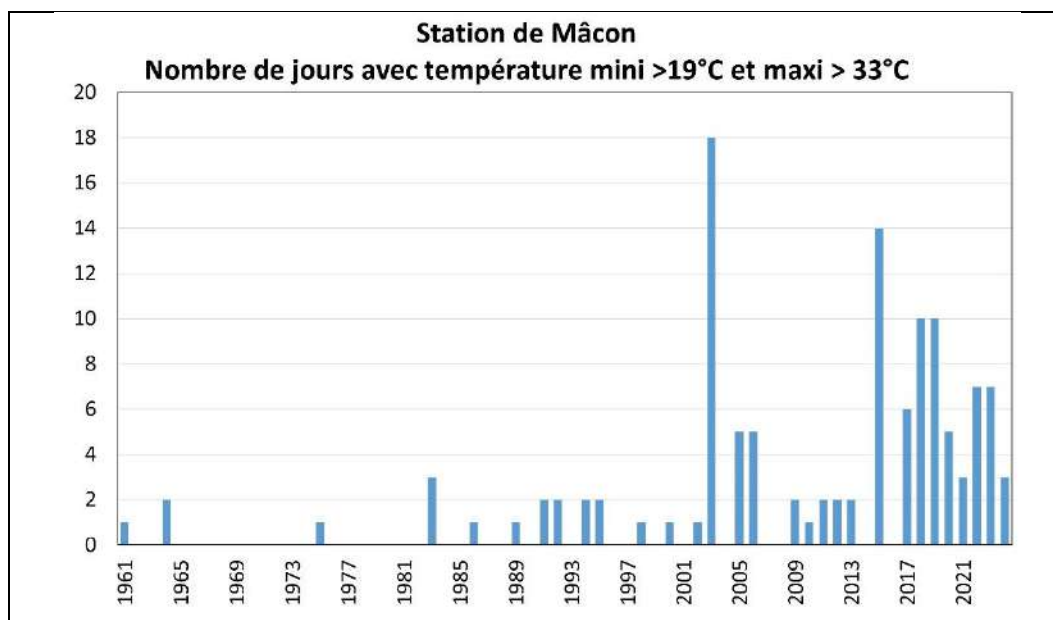
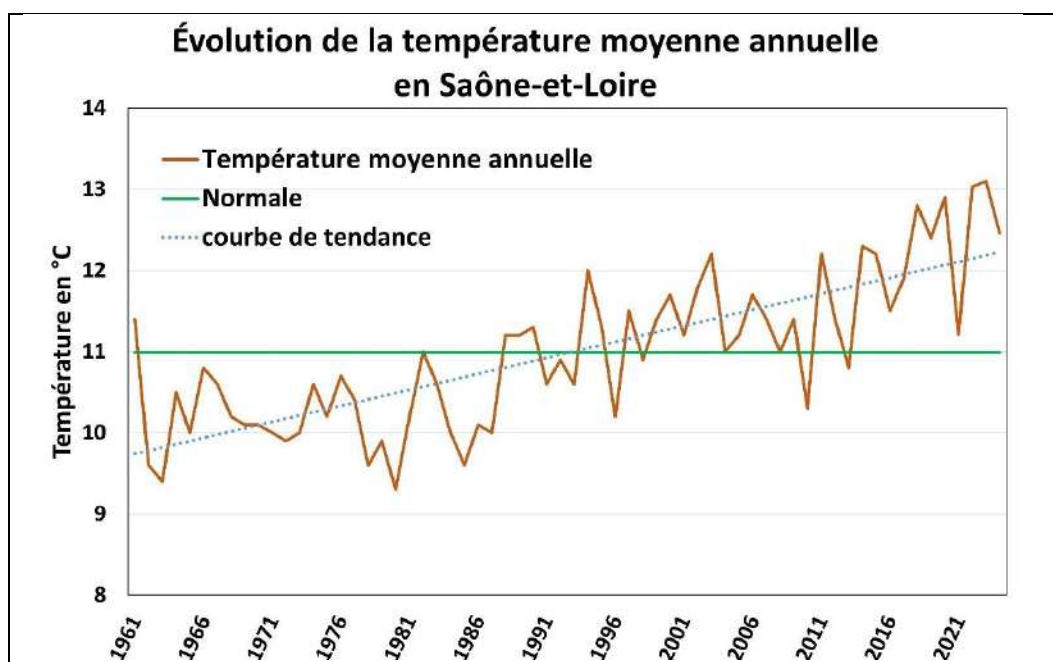
Evolution pluriannuelle de la pluviométrie en Saône-et-Loire



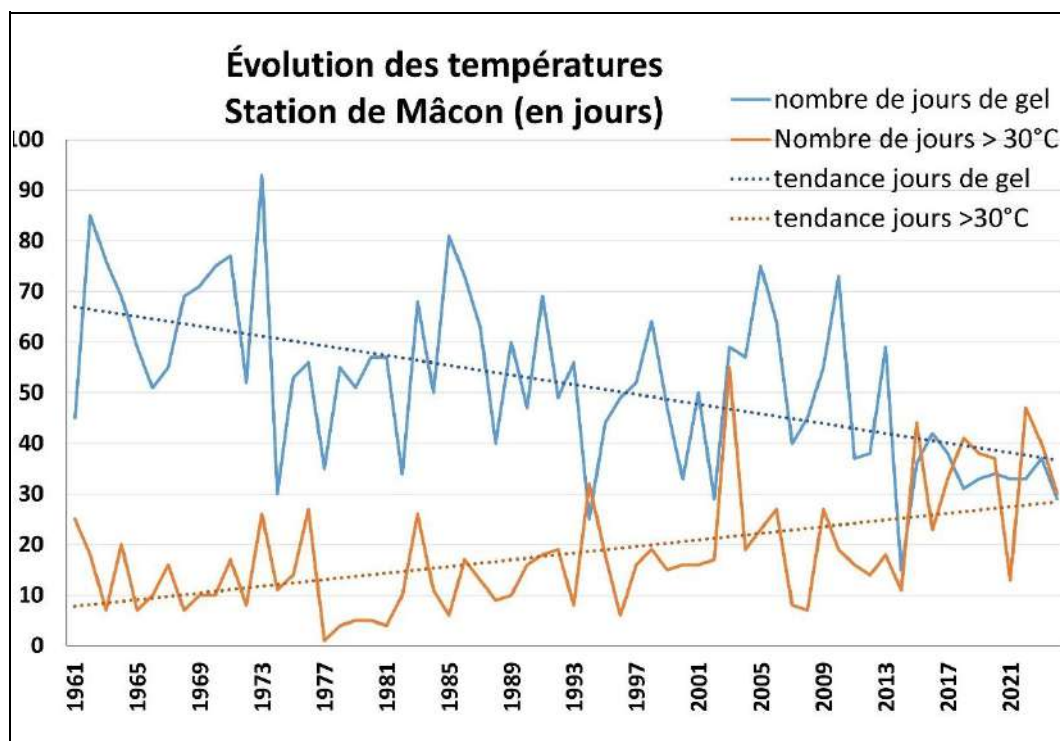
Les températures

La température est l'indicateur le plus représentatif du changement climatique. 2024 restera une année chaude en dépit d'une pluviométrie supérieure à la normale. Avec 12,4 °C de moyenne annuelle, la température 2024 se situe à 1,4 °C au-dessus de la normale (11,0 °C).

Evolution pluriannuelle de la température en Saône-et-Loire



Evolution pluriannuelle gel et chaleur à Mâcon



Au niveau national, l'année 2024 est la 4ème plus chaude jamais mesurée depuis 1900. La température moyenne annuelle s'établit à 13,9 °C pour 2024 soit + 0,9 °C par rapport à la normale sur la période 1991 / 2020.

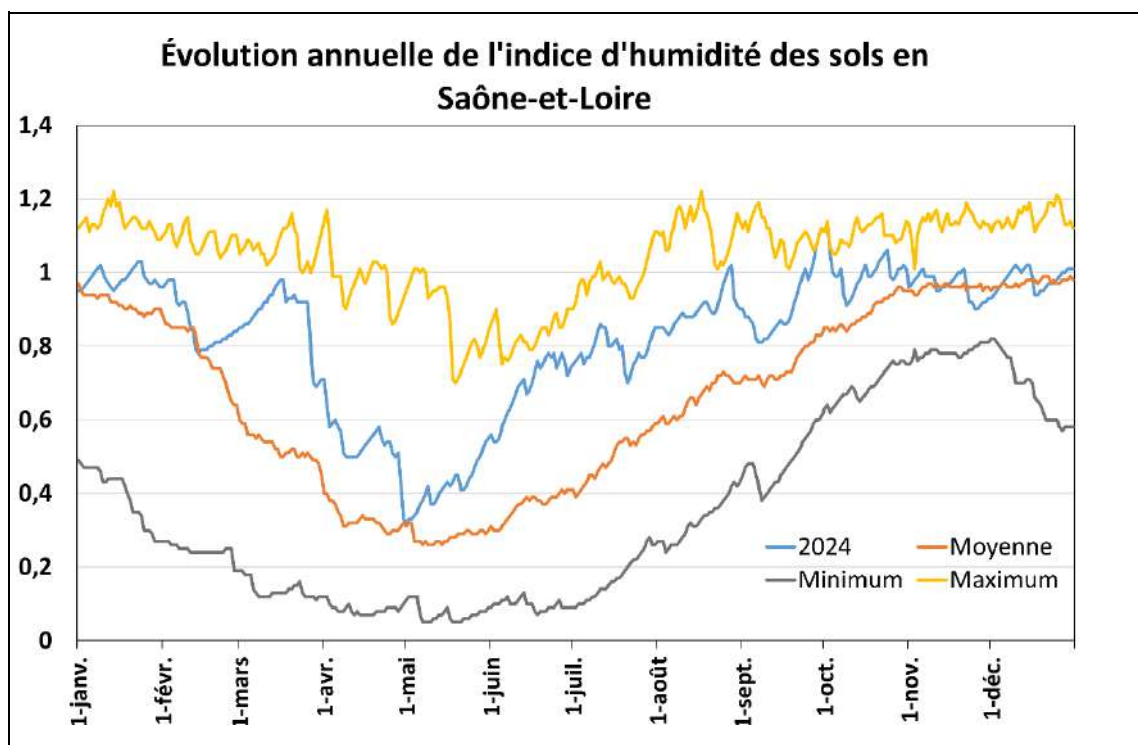
9 des 10 années les plus chaudes en France sont postérieures à 2010.

Humidité des sols

La sécheresse des sols se caractérise par un déficit en eau des sols superficiels. Elle est représentée par l'indice d'humidité des sols (1 étant la valeur témoin d'un sol humide et les valeurs supérieures caractérisent la saturation en eau; les valeurs inférieures proches de 0 témoignant d'un stress hydrique et d'un sol sec).

Sur 2024, on constate des valeurs supérieures à la normale avec sur l'année hydrologique 2023-2024, un record de 8 mois consécutifs humides. La saturation des sols en eau a notamment conduit aux crues de l'Arroux de mars et avril 2024.

Evolution pluriannuelle de l'indice d'humidité des sols

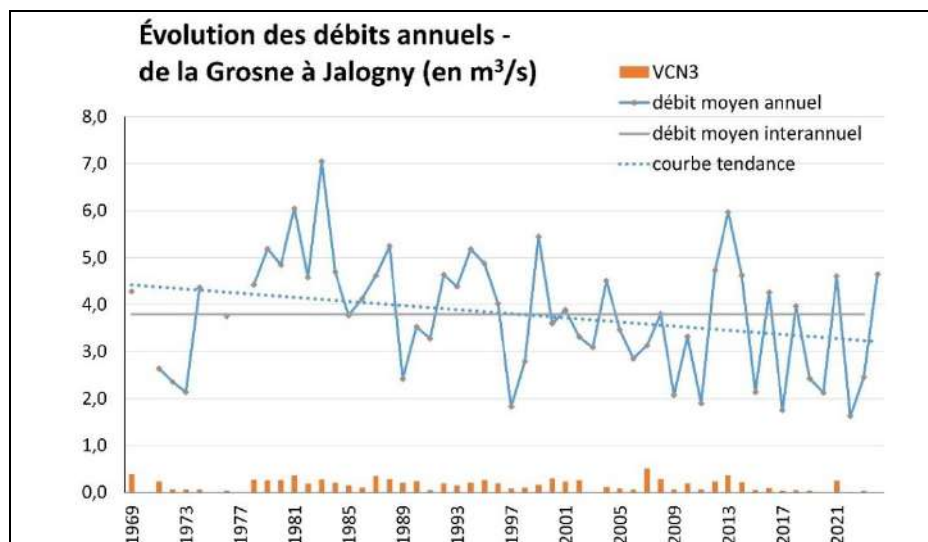
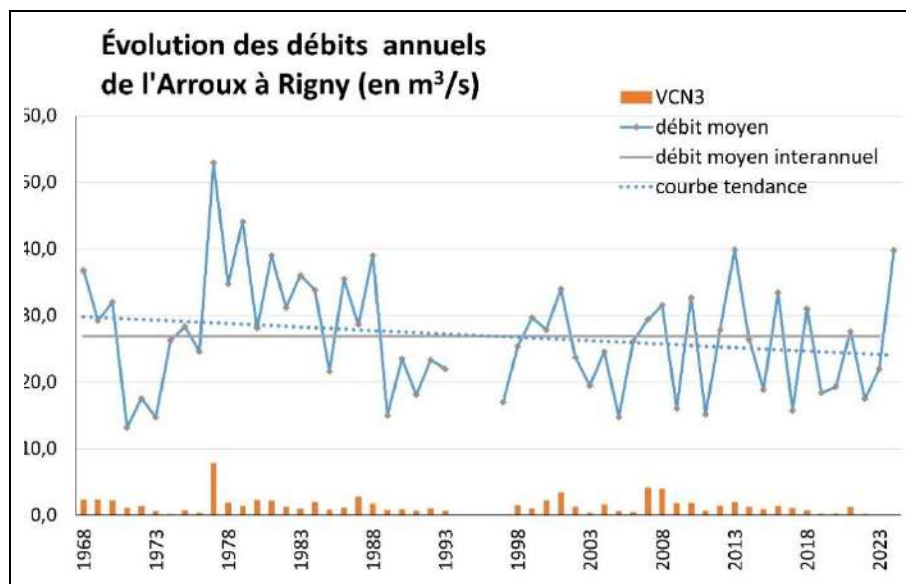


Hydrologie

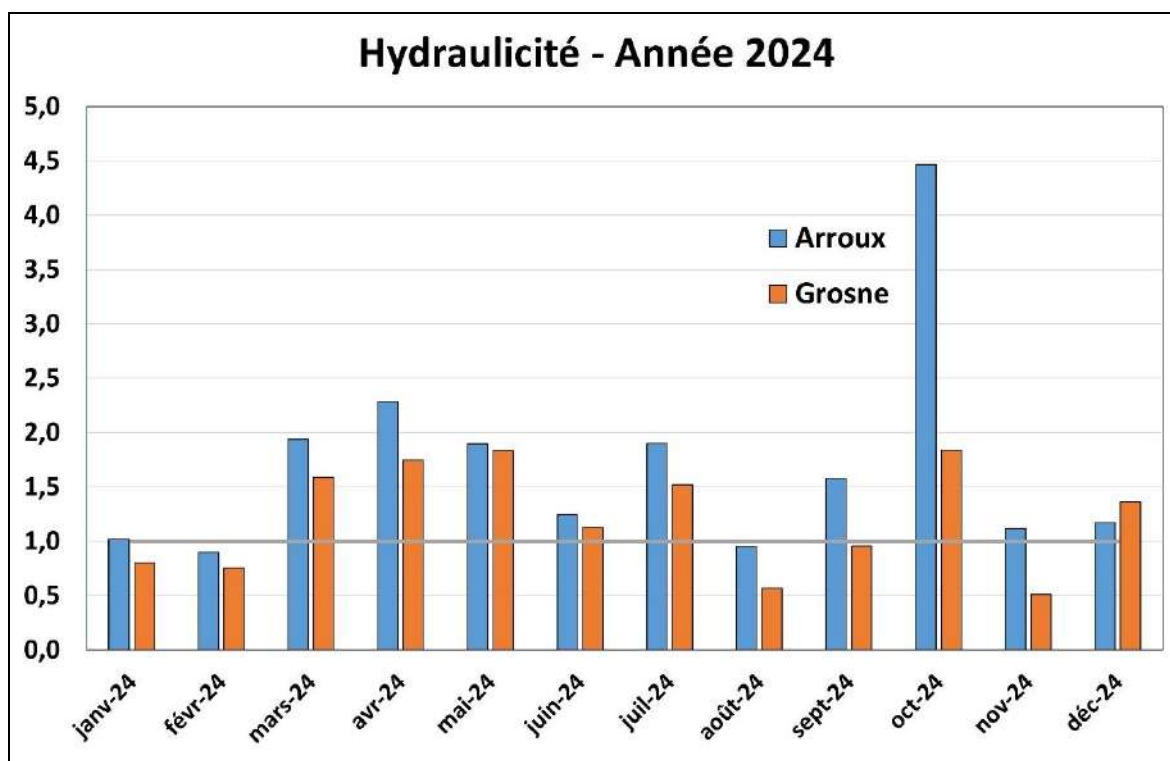
L'hydrologie

2024 a connu une **hydrologie excédentaire** du fait des cumuls de précipitations et des sols saturés en eau. On observe 8 mois au-dessus de la moyenne pour l'Arroux et la Grosne. Les forts débits étant concentrés au printemps et à l'automne avec une valeur d'[hydraulicité](#) en octobre pour l'Arroux correspondant à une période de retour de 50 ans. Cette situation hydrologique a conduit également à deux crues de l'Arroux en mars et avril 2024 (cette dernière étant proche de la crue centennale).

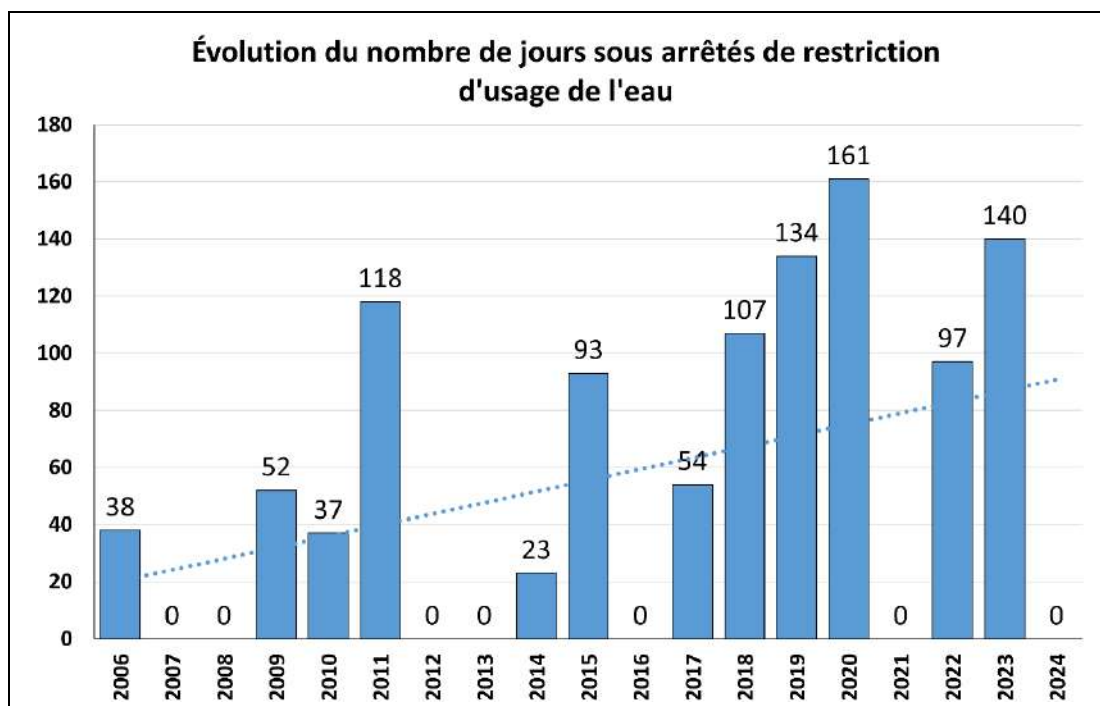
Evolution pluriannuelle des débits moyens



Hydraulicité 2024



Evolution pluriannuelle du nombre de jours de restrictions



Niveau maximum de restriction par bassin versant

Niveau maxi restriction (en j)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Val de Loire		7	14	14	21	79		54	27	90	126		10	20	
Arroux	35	28	14	14	14	62		22	71	97	76		47	54	
Bourbince	35	28	7		35	62		22	59	90	64		74	13	
Arconce - Sornin	21	106	14	28	14	7		22	32	100	64		42	68	
Dheune	63	21	7		21	58		22	71	42	64		79	216	
Grosne	36	14	7	14	14	72		54	98	97	92		47	54	
Saône - Doubs - Côte viticole	42	35	21	28	24	37		22	32	31	36		47	54	
Seille - Guyotte	14	21	14	28	20	62		54	71	87	64		47	70	

vigilance

alerte

alerte renforcée

crise

2024 étant une année très humide sans période de sécheresse, aucun jour n'a fait l'objet de restriction des usages.

Le Département propose aux collectivités une série de **pictogrammes** destinés à faciliter la prise en compte des restrictions par elles-mêmes et par le grand public.

Télécharger

- Pictos Collectivités

PDF 295,5 ko

[Télécharger](#)

- Pictos Particuliers

PDF 259,5 ko

[Télécharger](#)

Liens utiles

- Taux de remplissage des barrages de Villerest et Naussac sur la Loire [sur le site de l'Etablissement Public Loire](#).
- Observatoire national des étiages ([ONDE](#)).
- Suivi des restrictions sécheresses par commune sur le site [VigiEau](#).
- Suivi des crues sur le site [VigiCrues](#).

Thermie des cours d'eau

Les températures des cours d'eau

Depuis 2018, la Fédération de pêche de Saône-et-Loire a mis en place un réseau de **suivi thermique** permanent à l'échelle départementale. A ce jour, **36 stations** sont équipées et mesurent toutes les heures.

Températures maximales instantanées

Les rivières du département ont subi des températures très élevées sur la période 2018-2023 avoisinant **30 à 32° C** pour les milieux les plus chauds. On observe des maximums instantanés très élevés durant l'été; c'est le cas de la Bourbince à Volesvres (31,8° C) et de l'Arroux à Gueugnon (31,7° C) en 2019 et de la Saône (30,9° C) en 2023.

Températures moyennes journalières

Sur les stations en eaux calmes de type plan d'eau, on constate des températures moyennes journalières maximales à la gravière de Fleurville (**30,1° C** le 22 août 2023) et sur le bras mort de la vieille Seille à Sermoyer (**30,2° C** le 1er juillet 2019). Sur les rivières, les maximales sont très élevées sur l'Arroux à Gueugnon (29,6°C le 28 juin 2019), sur la Saône à Mâcon (29°C le 4 août 2022) et sur la Seille à Brienne (28,7°c le 26 juillet 2019).

Températures maximales instantanées par station sur la période 2018-2023

Observatoire de l'Eau
SAÔNE & LOIRE
DÉPARTEMENT

SECTION ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

© IGN - 2022
production interdite

29 : valeur moyenne annuelle maximale instantanée

Carte éditée le 22/09/25

Moyenne interannuelle

- < 23° C
- de 23 à 25° C
- > à 25° C

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 71



© IGN - 2022

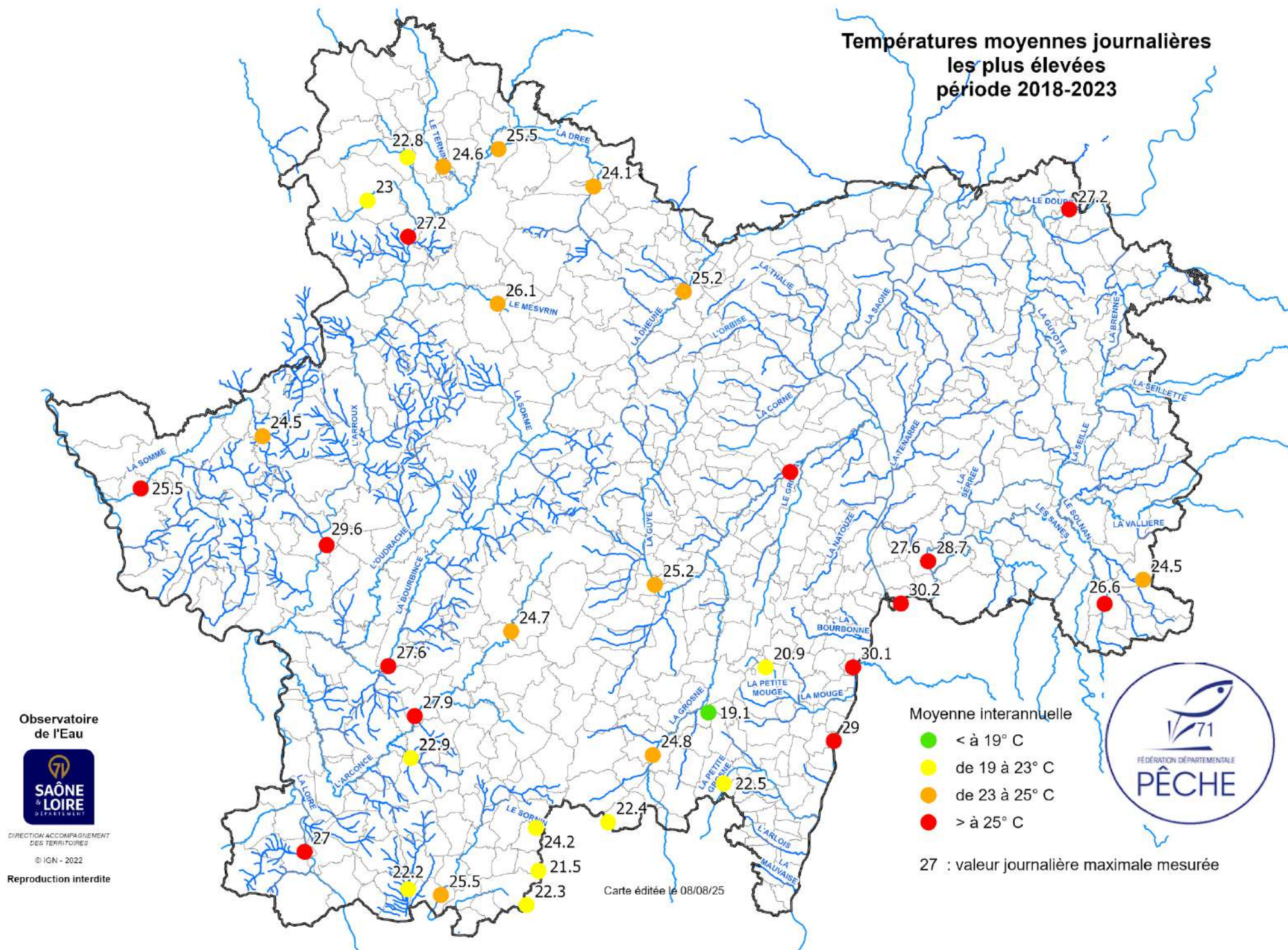
Carte éditée le 22/09/25

- < 23° C
- de 23 à 25° C
- > 25° C

29 : valeur moyenne annuelle maximale instantanée



Températures moyennes journalières les plus élevées période 2018-2023



Observatoire
de l'Eau



DIRECTION ACCOMPAGNEMENT
DES TERRITOIRES

© IGN - 2022

Reproduction interdite



Températures moyennes des 30 jours consécutifs les plus chauds

Sur la période 2018-2023, la moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds (en moyenne journalière) **d'un tiers des stations dépasse 25 °C**. Les eaux calmes comme le plan d'eau de Fleurville et le bras mort de la vieille Seille à Sermoyer présentent les valeurs les plus élevées, avoisinant les **27°C**.

Les cours d'eau sont également concernés, notamment les rivières de plaine comme la Bourbince à Volesvres, l'Arroux à Gueugnon (26,8°C en 2019), l'Arconce à Lugny-lès-Charolles côté Loire; la Seille à Brienne (26,7°C en 2022), la Saône à Mâcon côté Saône.

Sur les 30 jours consécutifs les plus chauds, les valeurs moyennes des maximales journalières sont alarmantes. Elles sont proches voire supérieures aux valeurs préconisées en aquariophilie pour les espèces tropicales.

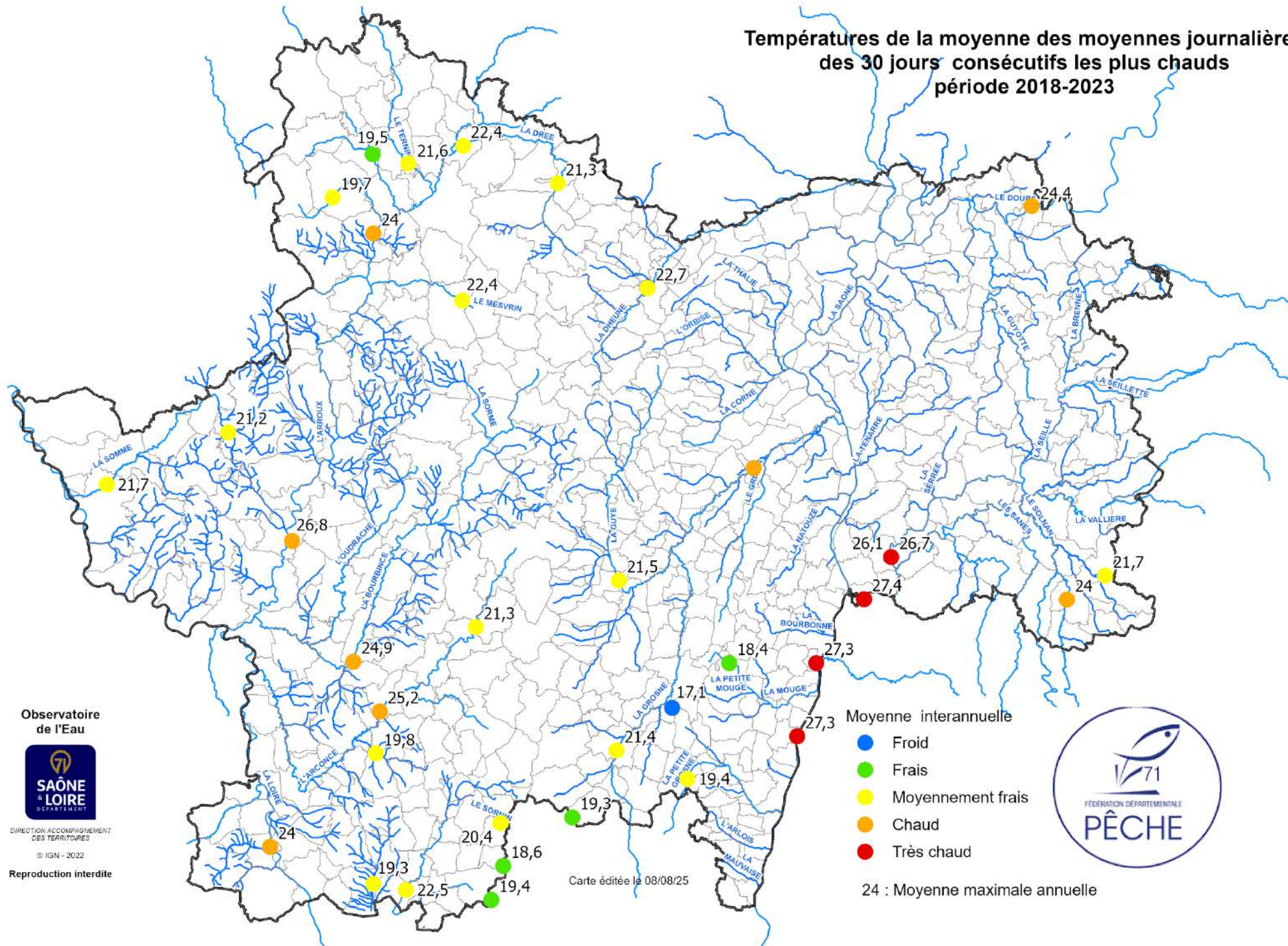
Condition de développement des espèces piscicoles

Ces données de températures permettent de mieux connaître les périodes de frai des espèces piscicoles et d'appréhender les périodes de canicules fortement pénalisantes pour les espèces (truite, brochet,...). Des températures proches de 25 °C génèrent un stress pour beaucoup d'espèces piscicoles. Pour les espèces repères que sont la truite fario et le brochet, on considère que les températures moyennes optimales à ne pas dépasser pour leur développement au stade adulte sont de 19°C pour la truite et 24°C pour le brochet. Pour les juvéniles, ces valeurs sont inférieures avec 17,5°C pour la truite et 21°C pour le brochet. Des températures supérieures conduisent à l'affaiblissement des individus et à des mortalités.

Ce qui explique que ces espèces fragiles ne soient pas abondantes. **Plus de 50 % des stations** présentent des conditions défavorables à leur développement, voire à leur survie.

[En savoir plus sur le suivi des températures, sur le site de la fédération de pêche 71.](#)

Températures de la moyenne des moyennes journalière
des 30 jours consécutifs les plus chauds
période 2018-2023



Observatoire
de l'Eau

DIRECTION ACCOMPAGNEMENT
DES TERRITOIRES

© IGN - 2022

Reproduction interdite

Carte éditée le 08/08/25

Moyenne interannuelle

- Froid
- Frais
- Moyennement frais
- Chaud
- Très chaud

24 : Moyenne maximale annuelle



Sensibilité au réchauffement de l'eau des espèces piscicoles période 2018-2023

